TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017–211704218 – 20261015-CM2026_113-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 16/10/2026 – Publié le 16/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2026

NOMBRE DE conseillers municipaux :
. En exercice : 29 . Présents : 22 . Absents : 7 . Pouvoirs : 6
DATE DE L'AFFICHAGE de la liste des délibérations : 16/10/ 2026

OBJET :
CM2026_113 – Demande de subvention de fonctionnement auprès du conseil départemental dans le cadre du programme d'animations culturelles pour la saison 2026-2027

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le neuf octobre deux mille vingt-six.

PRESENTS :
Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean-Christophe DORIDOT / Michèle PREVOT / Jean-Marc BABIN / Elisa RATISKOL / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Jean-François DANIEL / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Gabriel DITGEN / Elia LARROUSSE / Alain MAGEAUD / Marie-Madeleine ROUIL / Frédéric BOTTON / Sandrine LAPEYRADE / Christophe HERNANDEZ / Sylviane MITAINE / Jean-Christophe DELHAYE / Isabelle LEMAIRE / Jean-Luc GENSAC / Delphine LE GARREC

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :
- André FRANCHI représenté par Jean-Marc BABIN
- Lucas GERVRAUD représenté par Isabelle LEMAIRE
- Alexandra WUCHER représentée par Jean-Christophe DORIDOT
- Pascaline DUCLAUD représentée par Elisa RATISKOL
- Julien LEVEQUE représenté par Michèle PREVOT
- Claudine GROLLEAU représentée par Alexandra LAVOIES

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :
- Nathalie NICOLE

SECRETAIRE DE SEANCE :
Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Michèle PREVOT a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

HÔTEL DE VILLE
1, PLACE GASTON BALANDE
B.P. 108 – 17600 SAUJON
TÉL. : 05 46 02 80 07
contact@saujon.fr
www.saujon.fr

3. DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ANIMATIONS CULTURELLES POUR LA SAISON 2026-2027

Monsieur Jean Daudens, conseiller municipal délégué aux finances expose à l'assemblée que dans le cadre de la programmation culturelle à la salle de spectacle de la Salicorne, des spectacles jeune public, de théâtre, de danse et des concerts sont programmés.
Ce programme culturel de la commune est susceptible d'être subventionné par le Conseil Départemental, selon le plan de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel		
Coût estimatif de l'opération € TTC		
	Recettes	Taux d'intervention en %
Département Aide pour la programmation des Lieux culturels	20 000,00	6,26
Département Aide à la diffusion	2 000,00	0,62
Recettes de billetterie	32 000,00	10,02
Recettes annexes (bar, locations salle…)	30 000,00	9,4
Autofinancement	237 000,00	73,83
TOTAL	**321 000, 00**	**100,00**

Après avis favorable de la commission finances réunie le 5 octobre 2026, le conseil municipal, est invité à délibérer, et en cas d'accueil favorable, décider :

- DE SOLLICITER l'aide du Conseil Départemental au titre de l'aide aux lieux culturels et l'aide à la diffusion,

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention

Pour : 28
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré 15 octobre 2026
Pour copie conforme

Le Maire,
P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,
M. PREVOT

VILLE DE SAUJON (Charente-Maritime)

VILLE DE SAUJON (Charente-Maritime)